

## « Difficile de vivre avec moins de 800 € par mois »

Jean-Pierre Chambon, 48 ans, Nantes



Délégation de l'APF en Loire-Atlantique

« Depuis ma naissance, je suis infirme moteur cérébral (IMC), victime d'un handicap qui ne me permet malheureusement pas de travailler. Aujourd'hui, j'ai juste une toute petite activité (8 heures par mois) de consultant pour une société marseillaise de transports en commun.

L'essentiel de mes revenus provient de l'allocation adulte handicapé (AAH) qui, dans mon cas, s'élève à 700 € par mois. Je touche aussi une allocation mensuelle, ce qui permet d'avoir une aide-ménagère deux heures par semaine.

### Seuil de pauvreté

Aujourd'hui, je suis divorcé. Mon fils est resté vivre avec sa maman et depuis un an, ma fille de 15 ans est venue vivre avec moi. Dans ces conditions, c'est très compliqué de vivre au quotidien avec moins de 800 € par mois. Même pour aller prendre un café dans un bar, je suis obligé d'y réfléchir à deux fois. Le moindre euro est vital.

Ce n'est pas si dur pour moi, en fait. J'ai appris à ne pas avoir de gros besoins. C'est surtout pour mes enfants. Ils ne sont pour rien dans mon handicap et parfois, je souffre de ne pas pouvoir leur faire plaisir comme je le voudrais.

Cette loi de 2005 a certes permis des progrès. Mais avec l'APF (1), nous demandons toujours que les personnes, qui ne peuvent pas travailler à cause de leur handicap, puissent avoir un revenu d'existence décent. Aujourd'hui, 80% des bénéficiaires de l'AAH vivent en dessous du seuil de pauvreté. Est-ce acceptable pour une société telle que la nôtre ? »

**Recueilli par PIERRE BIENVAULT**

(1) Jean-Pierre Chambon est conseiller départemental bénévole à l'Association des paralysés de France